



Plan annuel d'activités 2013 sur financement PASR

Note explicative

25 janvier 2013

Le Plan annuel d'activités (PAA) 2013 / PASR sera présenté à l'Assemblée générale des membres consulaires de la Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa le 31 janvier 2013.

Cette note présente l'ensemble des activités prévues en 2013 avec des explications pour comprendre la logique de ces activités, comment elles se situent par rapport aux activités de l'année précédente, et à la prise en compte des recommandations de la revue annuelle de novembre 2012 et du Comité de pilotage du PASR. Pour certaines activités, un rappel des résultats obtenus en 2012 est également donné pour une meilleure compréhension.

Rappel sur le budget 2012

Budget de **108 458 375** millions avec un taux d'utilisation de 71,54%

- Résultat 2.1 : Le Réseau National des Chambres d'Agriculture est renforcé et opérationnel (96,85%)
- Résultat 2.2 : Un réseau d'organisations de producteurs performant est appuyé (57,76%)
- Résultat 2.3 : Le secteur privé intervenant en milieu rural est renforcé (23,15%)

Le Plan annuel d'activités est un plan prévisionnel le taux d'utilisation de 71% du budget s'explique par plusieurs raisons :

Il faut rappeler que le premier versement du budget 2012 a eu lieu le 21 juillet. Ce retard a évidemment été fortement préjudiciable sur la réalisation des activités.

C'est principalement le cas des activités phytosanitaires, les essais et les activités de formation qui été liées.

Le plan annuel activités 2013 a prévu un budget de **129.443.400** F.CFA, soit une hausse de 10.943.400 F par rapport à 2012.

Introduction

- Les activités marquées par un **(D)** font l'objet d'un contenu et d'un budget détaillés car elles sont déjà connues avec suffisamment de précisions.
- Les activités marquées par un **(P)** sont des prévisions globales. Le contenu et le budget seront progressivement définis et préparés.

- Dans tous les cas, pour chaque activité et avant son lancement, la CRA procède à l'élaboration de termes de référence détaillés. Ces TDR sont travaillés avec l'appui du RECA.
- Il s'agit de « prévisions » qui peuvent faire l'objet de modifications en fonction du travail de préparation de la CRA et aussi des partenaires de certaines activités.
- Dans tous les cas, le budget présenté est une prévision et n'est pas un engagement de la CRA vis-à-vis de prestataires de services. Pour chaque activité, les prestations sont définies dans les TDR, négociés avec des prestataires ou font l'objet d'un appel à la concurrence. Le fait qu'un montant soit prévu pour une prestation ne signifie pas qu'il sera utilisé comme base de paiement de la prestation.

Comment mettre en œuvre ces activités ?

La CRA dispose d'un personnel technique réduit : un secrétaire général permanent et un comptable. Elle bénéficie d'appui du facilitateur OP pour la mise en œuvre des MP du Fonds d'appui régional / PASR.

Les membres du bureau et certains membres consulaires (choisis en fonction de leurs compétences) sont engagés dans certaines activités, en plus de leurs fonctions et mandats d'élus de la Chambre.

La CRA fait également recours à des producteurs ou des techniciens des services techniques en fonction des besoins et de leurs compétences spécifiques. Elle recrute également des prestataires pour certaines activités.

1. Description des activités / Résultat 2.1 : Le Réseau des Chambres d'Agriculture est renforcé et opérationnel

Budget : 56 868.400 F

Activité 2.1.1 : Appui au plan d'action de la CRA

Budget : 19.980.000 F

Cette activité a pour objectif d'appuyer la CRA dans la mise en œuvre de son plan d'activité global dont l'objectif est la promotion du monde rural.

En tant qu'élus par les producteurs et leurs organisations, les CRA sont censées informer leurs membres, servir d'appui conseils aux producteurs ou aux communes et faire du plaidoyer en jouant le rôle d'interface entre le milieu des producteurs, les communes et l'Etat.

L'activité : **Appui au plan d'action de la CRA** présente trois (3) sous activités qui sont en lien avec la communication, la structuration et la dynamisation des organisations des producteurs de la région.

Activité 2.1.1.1 : Communication interne et externe (P)

Budget prévu : 2.400.000 F

Base de calcul : Conception et réalisation d'une émission/LANGUE = 31.750F

Une Diffusion /Langue : 35 .000 F

En 2012 la CRA a réalisé des émissions radios avec la radio régionale et la radio privée ANFANI : Il s'agit principalement des émissions suivantes :

1. En mai, une émission sur **le financement des microprojets** 2011 et 2012 : Les points saillants de la thématique débattue sous forme de questions réponses comportent : Les conditions du démarrage de la deuxième génération des microprojets ; L'enveloppe disponible pour 2011 et 2012 ; Comment bénéficier du financement ? (Rappel des processus de sélection des MP,

révision du canevas des MP, formation des rédacteurs); Où déposer son dossier de microprojet ?

2. En juillet, une émission sur **les ennemis de cultures du poivron** (nématodes, pucerons, etc.). Cette émission a permis de toucher les producteurs de poivrons sur les problèmes qu'ils rencontrent. Elle est réalisée par les animateurs de la radio Anfani avec des séquences d'explications faites par les chercheurs de l'INRAN et la DGPV lors de l'atelier d'octobre 2011 ;
3. En octobre une émission avec deux séquences : **sur l'inondation et le traitement phytosanitaire**, avec la radio régionale. Cette émission a été conçue pour alerter les producteurs sur les risques que peut engendrer la montée des eaux de la Komadougou, la deuxième séquence portant sur le traitement phytosanitaire a fait intervenir le Directeur Régional de l'Agriculture sur comment traiter sa parcelle et quelles sont les précautions à prendre.
4. Une quatrième sur **le foncier** a été réalisée en décembre sur les ondes de la radio régionale. Elle a porté essentiellement sur la conciliation, les outils de sécurisation et pourquoi sécuriser et comment sécuriser avec l'appui du code rural.

Pour l'année 2013, la CRA de Diffa prévoit **10 émissions radio** (une par mois à partir de mars) sur les ondes de la station régionale, et la radio privée de la région.

Un planning sera fait dès le début de l'année avec l'appui d'un technicien en communication.

2013 est aussi une année de renouvellement des élus, c'est pourquoi les actions d'information et de sensibilisation seront axées sur des émissions radio car touchant un grand nombre des producteurs. Ce budget est complété par des budgets radio spécifiques pour deux sujets : la protection phytosanitaire du poivron et les élections consulaires.

La CRA finance également la participation de ses membres sur la flotte orange du RECA. Cela permet une liaison permanente par téléphone.

En termes de communication externe, la CRA poursuivra l'envoi de ses rapports et notes d'activités par mail au niveau régional et national. L'ensemble de ses produits est mis en ligne sur sa page web.

Activités 2.1.1..2 : Rencontre technique avec les productrices

Budget prévu : 1.500.000 F

Les MP présentés par les groupements féminins sont de trois types :

- ✓ Equipement d'irrigation pour des parcelles individuelles et/ou des parcelles collectives (production maraîchère) ;
- ✓ Moulins et décortiqueuses collectives avec dans certains cas des moulins à poivron (transformation en poudre) ;
- ✓ Quelques activités collectives liées à l'élevage (étable ou formation pour la fabrication de pierre à lécher).

Les premiers résultats de ces MP ne sont pas à la hauteur des objectifs (amélioration des revenus propres des femmes). La CRA a commencé un suivi systématique des MP et une analyse de leurs résultats. Il est absolument indispensable que la CRA puisse analyser les résultats des premiers MP avec les GF et les membres des commissions de sélection pour trouver des perspectives plus conformes aux objectifs.

Pour cela un atelier est programmé en 2013. Il s'appuiera sur les analyses de cas préparées par la CRA.

Activités 2.1.1.3 : Réunion thématique des commissions consulaires

Budget prévu : 2.400.000 F

La CRA dispose de 4 commissions consulaires de 10 membres, qui ont été mises en place à la création de la CRA et ne se sont jamais réunies depuis :

- ✓ Modernisation de l'agriculture
- ✓ Modernisation de l'élevage
- ✓ Gestion des conflits
- ✓ Renforcement des capacités

Chaque commission sera réunie au moins une fois par rapport à des activités concrètes menées par la CRA dans la région. Les commissions les plus actives auront la possibilité d'organiser une seconde réunion.

Activité : 1.3 Appui aux ressources humaines (comptable)

Budget : 4.800.000 F

Activité : 1.4 Appui aux ressources humaines (agent de conception)

Budget : 8.220.000 F

Activité 2.1.5 : Appui au fonctionnement du siège de la CRA (D)

Budget : 14.128.400 F

Ce budget permet d'assurer une partie des charges de fonctionnement de la structure, notamment les consommables, la tenue des réunions du bureau exécutif et des commissions techniques, la prise en charge des factures de téléphone et d'internet et le fonctionnement du véhicule.

Ce budget est complété par les ressources propres de la CRA (prise en charge du chauffeur, d'une partie des facteurs de téléphone).

Les ressources prévisionnelles provenant de **contributions** sont estimées à 3.000.000 F.CFA pour l'année 2013. Cela permettra de payer le chauffeur et compléter les autres charges de fonctionnement.

Activités 2.1.5.1 : Consommation téléphone

Budget : 204 .000 F

Activités 2.1.5.2 : Consommation internet

Budget : 524.400 F

Activités 2.1.5.3 : Entretien bureaux

Budget : 300.000 F

Activité : 2.1.5.4 : Achat logiciel SAGE et formation

Budget : 3.500.000 F

Ce qui est écrit dans le rapport audit 2011 :

« Logiciel comptable non adapté aux besoins nos travaux ont mis en évidence une inadéquation du logiciel comptable avec les besoins de la CRA Diffa. En effet, les opérations sont comptabilisées à partir du tableur Excel. La CRA disposait d'une dotation pour l'acquisition d'un logiciel comptable mais cette allocation n'a pas été utilisée convenablement car utilisé pour d'autre besoin ne cadrant pas avec les objectifs du programme.

Les risques associés à l'utilisation d'un tel outil pour la CRA sont la fiabilité, l'inaltérabilité, la permanence et l'historique de l'information financière qui seraient compromises, l'amplification de la probabilité d'erreurs, d'omissions et de malversations. Par ailleurs, il en découle un travail manuel lourd de conception et une consommation énorme en terme de temps surtout pour l'élaboration des mémoires périodiques.

Il est souhaitable que la CRA Diffa migre vers un système d'information qui répondrait à des besoins mieux adaptés à la nature de son activité, ses besoins d'informations et ceux de ses partenaires. Ce système devrait prendre en charge la production de toutes les informations financières (situation des dépenses, de la trésorerie, exécution budgétaire) ».

La CRA de Diffa a prévu dans son PAA/2011 un montant de 1 000 000 F pour l'acquisition d'un logiciel. Mais le SE-SDR a mis à sa disposition un logiciel avec une formation d'une semaine au comptable. La formation a eu lieu à Niamey. Il est prévu que juste après cette formation que le

comptable utilise directement le logiciel. Cela n'a pas été le cas. Le bureau s'est réuni pour demander le point de blocage de la mise en route du logiciel. Selon le comptable il serait impossible de le mettre en place sans un plan comptable et lui il ne maîtrisait pas. C'est pourquoi dans le souci d'avoir une comptabilité dans les normes le bureau a décidé de faire appel à une personne ressource pour mettre au pied le plan comptable et de renforcer encore les capacités du comptable qui est insuffisant. La prestation s'élève à 450 000 F et prise sur la ligne achat logiciel.

La CRA a expliqué lors de l'audit tous ces aspects par rapport à ce point.

- Par rapport au PAA il est prévu l'acquisition d'un logiciel. C'est réalisé ; cela n'avait pas de sens d'acheter un deuxième logiciel
- Avoir un logiciel non utilisé n'a pas non plus de sens.
- C'est pourquoi la CRA a choisi de demander une prestation devant permettre l'utilisation du logiciel.

L'audit dit aussi que le logiciel acquis auprès de la SDR présente de risque car il n'a pas de clef. Cependant la CRA utilise actuellement ce logiciel avec le recrutement d'un autre comptable. C'est pourquoi pour pallier ces insuffisances la CRA a prévu son budget 2013 l'acquisition d'un logiciel remplissant toutes les normes avec une formation du comptable.

Activités 2.1.5.5 : Fonctionnement véhicule

Budget : 4.800.000 F

Cette rubrique permet d'assurer le fonctionnement annuel du véhicule de la CRA.

Activités 2.1.5.6 : Fournitures de bureau

Budget : 2 400.000 F

Cette rubrique supporte de nombreuses charges (papier, photocopies) pour les dossiers de MP.

Activités 2.1.5.7 : Réunion bureau CRAD

Budget : 2.400.000 F

Des réunions bureau sont prévues avec la participation des commissaires aux comptes et de certains élus consulaires.

Activité 2.1.6 : Appui à la maîtrise d'ouvrage des OP

Budget : 10.400.000 F

Activités 2.1.6.1 : Mission d'appui aux OP (D)

Budget : 2.500.000 F

Cette ligne budgétaire représente 250 journées de mission pour les membres du bureau, membres consulaires et techniciens afin d'assurer les rencontres et suivis des activités dans les 12 communes de la région.

Activités 2.1.6.2 : Mission de représentation des cadres et élus de la CRA / extérieur (D)

Budget : 3.000.000 F

Cette ligne budgétaire représente 150 journées de mission pour les membres du bureau, membres consulaires et techniciens afin de participer à des rencontres et réunions en dehors de la région.

Activité 2.1.6.3 : Appui aux MP en difficultés

Budget prévu : 1.500.000 F

Certains microprojets ne se passent pas comme prévu pour différentes raisons. Il est important que la CRA puisse organiser des appuis. Les situations sont variables : diagnostics des problèmes, réorganisation de l'OP, renforcements des compétences, recherche de débouchés...

Ce budget doit permettre de prendre des prestataires de services afin d'apporter ces appuis.

Activités 2.1.6.4 : Préparation et suivi évaluation des microprojets / prestations (P)

Budget : 3.400.000 F

Cette ligne permet la prise en charge pour des appuis aux porteurs de MP (préparation ou suivi). Il s'agit des frais relatifs à la prise en charge des dépenses pour la préparation et le suivi des microprojets.

2. Description des activités / Résultat 2.2 : Un réseau d'organisations de producteurs performant est appuyé**Budget : 64.075.000 F****Activité 2.2.1 : Formation des OP de base****Budget : 16.585.000 F**

Ces formations concerneront particulièrement des aspects liés à l'organisation, les aspects juridiques, les filières et la commercialisation, le développement institutionnel. Elles seront destinées en priorité aux organisations des producteurs.

Cette activité comporte 8 sous activités qui concourent à la professionnalisation des Organisations des Producteurs.

Activité 2.2.1.1 : Formation des brigadiers et animateurs OP par groupe de 20 (D)**Budget prévu : 2.000.000 F**

Il est prévu la formation de 6 groupes de 10 producteurs, soit 2 groupes par communes concernées, et 2 groupes à répartir en fonction des demandes. Cette formation portera sur la reconnaissance des ravageurs du poivron, la conduite des cultures et les traitements phytosanitaires. Les producteurs qui participeront seront des brigadiers phytosanitaires et des animateurs de groupements ou coopératives, désignés par leurs organisations.

Ces formations sont prévues sur 3 jours dont une journée d'exercices pratiques. Elles se dérouleront avant la mise en place des pépinières.

Chaque formation sera assurée par deux agents des services techniques (protection des végétaux et agronomie).

Le budget pour la formation d'un groupe se monte à 400.000 F.CFA.

Activité 2.2.1.2 : Prise en charge des formateurs des producteurs / 2 par formations (D)**Budget prévu : 840.000 F**

Il s'agit du déplacement et de la prise en charge de deux formateurs, agents des services de l'agriculture, pour chaque formation. Pour les 6 groupes, il est prévu d'utiliser 3 formateurs pour les 18 jours de formation.

Activité 2.2.1.4 : Supports pédagogiques (P)**Prévision budgétaire : 500.000 F**

Il s'agit de capitaliser l'ensemble des contenus des formations pour établir des **documents de référence** pour les agents des services techniques et les brigadiers / animateurs des OP. Ces documents doivent servir d'aide mémoire à utiliser avant chaque intervention (réunions, formations, visites, etc.).

Activité 2.2.1.5 : Essai paysans avec INRAN (P)**Budget prévu : 3 500.000 F**

Cette ligne comprend les interventions de l'INRAN et de la DGPV pour la mise en place des essais de conduite et traitement des cultures en deux temps : installation des pépinières (10 producteurs pour chacune des 5 communes) et installation des parcelles (préparation et repiquage).

Ces interventions feront l'objet d'une note détaillée après des séances de travail avec les partenaires de la CRA.

Activité 2.2.1.6 : Formation producteurs essai / 10 producteurs et 5 communes (P)

Budget prévu : 500.000 F

Activité 2.2.1.7 : Contrat de suivi des brigadiers et animateurs sur 5 mois / 5 communes (D)

Budget prévu : 1.250.000 F

Activité 2.2.1.8 : Emissions radio (4 émissions et 8 passages dans deux radios) (D)

Budget prévu : 1.400.000 F

Il est prévu 4 émissions radio dont la première sera réalisée avant le démarrage des pépinières, la seconde au moment de la préparation des terrains et avant le repiquage, la troisième au moment des traitements phytosanitaires et la dernière en bilan de la campagne.

Chaque émission sera préparée avec une équipe d'une radio puis diffusée au niveau régional.

Chaque émission sera préparée avec plusieurs rubriques : explications, informations, témoignages.

Une information préalable sur le passage de ces émissions est à faire.

Activité 2.2.1.11 : Multiplication des fiches techniques (D)

Budget prévu : 595.000 F

Cette rubrique permet de supporter la multiplication des fiches techniques produites par la CRA en partenariat avec le recherche (INRAN et DGPV)

Activité 2.2.1.12 : Atelier multi-acteurs de bilan de la campagne (P)

Budget prévu : 2.500.000 F

Cette rencontre regroupera les agents des services techniques et GSC effectivement engagés dans l'appui conseil aux producteurs (LIP), des brigadiers ou animateurs des OP, des producteurs de poivron (leaders) afin de faire le bilan des actions menées : présentation des résultats des essais, résultats du suivi de parcelle et bilan des interventions des producteurs et personnels formés.

Activité 2.2.1.13 : Préparation/Suivi évaluation des microprojets/Prestations et/ou frais de déplacement

Budget prévu : 3.400.000 F

Cette ligne permet à la CRA, la prise en charge des déplacements des techniciens et élus pour suivre et évaluer la mise en œuvre des microprojets. Elle permettra également de recruter des consultants pour l'évaluation des MP.

Activité 2.2.1.14 : Mise en place d'une base de données et cartographie des MP

Budget prévu : 2 000.000 F

De 2010-2012 la région de Diffa a bénéficié globalement de 189 dossiers de microprojets pour un montant théorique (montant validé par les commissions départementales de sélection) de : **1 015 151 798 FCFA**. A la date du 31/12/2012 l'opérateur financier a décaissé un montant de **623 599 496 F** soit 61,42% du montant.

Les 45 dossiers de microprojets (MP) de la première sont clôturés (la totalité des dossiers). Les pièces justificatives ont été envoyées à l'opérateur financier et les reliquats versés.

Le **montant final décaissé est de 238.876.122 F.CFA**, pour un montant prévu de 243.750.000 F.CFA, soit une différence de 4.873.878 F.CFA (2% du montant prévu).

Les microprojets de la deuxième vague MP / 2011 sont en cours de mise en œuvre

Au total, 83 microprojets ont été approuvés par les deux commissions départementales pour un montant de 357.450.500 F.CFA. Le montant validé par l'opérateur financier est de 358.017.412 F.CFA.

Actuellement 81 MP/83 attendent le décaissement de la dernière tranche (10%) pour démarrer les activités de formation et le règlement des reliquats de prestation (fournisseurs, frais de suivi, contrôle et maîtrise d'ouvrage). A la date du 31/12/2012 une vingtaine de TDR sont transmis.

La CRA ne dispose pas d'une base de données actualisée des MP du FAR/PASR. C'est pourquoi il est intéressant de disposer d'une base de donnée simple sur Excel qui puisse être utilisée à tout moment.

Cet budget permet à la CRA de concevoir et de recruter une personne ressource pour prendre en compte tous les MP financés depuis 2010.

Activité 2.2.1.15 : Réunion technique des consulaires des 12 communes

Budget prévu : 2 500.000 F

La CRA prévoit de réunir l'ensemble des membres consulaires pour faire un bilan des actions depuis 2009, préparer son premier plan stratégique opérationnel et la phase de négociations éventuelles du PASR.

Un travail préparatoire sera fait par la CRA et envoyé aux membres consulaires pour leur permettre de mieux maîtriser les enjeux de leur région et les missions de la CRA.

Activité 2.2.2 : Formation des unions, communes, départements et région

Budget prévu : 13.490.000 F

Activité 2.2.2.1 : Prise en charges des membres de la profession agricoles dans les commissions de la facilité OP (D)

Budget prévu : 1.200.000 F

Il s'agit du fonctionnement des commissions départementales de sélection des MP de la facilité OP. Il est prévu 2 sessions de 5 jours pour 20 personnes.

Activité 2.2.2.2 : Renouvellement général des membres consulaires de la CRA et 1^{ère} réunion des consulaires/vulgarisation de la loi

Budget prévu: 12.000.000 F

L'article 31 de la loi 2000-15 du 21 août 2000 stipule que : « *Les membres des Chambres Régionales d'Agricultures et Réseau National élus au bulletin secret pour quatre (4) années renouvelables une(1) fois.*

Les élus de la région de Diffa ont tous fait deux mandats (Juin 2005, Juin 2009). Donc le deuxième mandat prend fin en juin 2013, c'est pourquoi il est impératif de programmer le renouvellement des élus dans le budget 2013 afin de se conformer aux dispositions de la loi.

Les élections doivent se faire de la base au sommet. La région de Diffa compte Six(6) départements, douze (12) communes huit cent Vingt un (821) villages administratifs et 885 tribus :

Cette activité suppose une large diffusion de l'information à tous les niveaux. La CRA de concert avec la tutelle (DRA, SRACPOR) élaborera une feuille de route pour la mise en œuvre de cette activité qui démarrera au plus tard en fin mars 2013.

Activité 2.2.2.3 : Formation des membres de bureau

Budget prévu : 700.000 F

Une formation sur les procédures de la CRA et du PASR sera organisée au profit des nouveaux membres du bureau.

Activité 2.2.2.4 : Formation de l'ensemble des élus sur FAR/PASR

Budget prévu : 2.500.000 F

Cette formation concernera l'ensemble des consulaires et portera sur le Fonds d'Appui Régional du PASR et le code de financement.

Elle portera également sur les rôles et responsabilités des élus dans la mise en œuvre et le suivi des microprojets.

Activité 2.2.2.5 : Production et multiplication du règlement intérieur de la CRA sous forme de livrets

Budget : 900.000 F

Le règlement intérieur de la CRA a été mis à jour en 2013 en AG. Il est important de les mettre en forme et remettre aux nouveaux consulaires.

Activité 2.2.2.6 : Mise en place du conseil de gestion à l'exploitation agricole

Budget : 2.490.000 F

La CRA a pris la décision de mettre en place un conseil de gestion à l'exploitation familiale à l'instar des pays voisins (Bénin, Burkina, Mali, Togo) et de certaines organisations paysannes. Les élus ont bénéficié d'une première présentation / formation sur le conseil de gestion à l'exploitation en 2011.

En 2012 une formation – information auprès d'OP du Burkina ayant une longue expérience sur le conseil de gestion auprès des producteurs maraîchers a eu lieu en novembre 2012. Ce voyage préparé avec l'appui technique du RECA a permis aux producteurs de connaître le CEF et de s'engager à expérimenter cet outil de gestion.

Activité 2.2.2.7 : animateur et contrat de suivi des groupes CDG/EF

Budget : 2.100.000 F

Cette ligne permettra à la CRA de signer un contrat d'appui aux producteurs engagés dans le CEF.

Activité 2.2.3 : Voyage d'étude (P)

Budget : 11.500.000 F

Ces voyages d'études privilégieront le renforcement des activités engagées et l'échange d'expériences. Ils appuieront les MP en cours ou en préparation.

Cette activité nécessite cependant un travail minutieux de préparation de la part de la CRA Diffa et du RECA.

Activité 2.2.3.4 : Visite MP / Région Diffa

Budget : 1.500.000 F

Ce budget doit permettre d'organiser des visites de deux jours pour des distances plus longues à l'intérieur de la région.

Activité 2.2.4 : Alphabétisation fonctionnelle (D)

Budget prévu : 12.000.000 F.CFA sur PASR

Rappel : Il est prévu une orientation des activités d'alphabétisation fonctionnelle pour les OP et producteurs afin qu'ils maîtrisent certains **outils de gestion et de commercialisation**. L'alphabétisation devra donc être liées à des besoins précis des producteurs et OP afin qu'ils maîtrisent leurs activités.

En 2011, la CRA a choisi d'orienter ces activités d'alphabétisation en direction des porteurs de MP qui ont des besoins spécifiques en gestion. Cette orientation doit se continuer en 2013.

Au total 14 centres d'alphabétisation ont été ouverts auprès des GF, 350 participantes. La CRA a financé les instructeurs des alphabétiseurs, les alphabétiseurs, le matériel d'apprentissage.

Les participantes se prennent en charge. Le risque que le programme avec un groupe donné s'étale sur 2 ans avait été signalé. Cette opération a fait l'objet d'un bilan et d'une proposition de programme et d'un budget détaillé pour 2013. Le coût par apprenant se monte à 37.000 F.CFA.

Activités 2.2.4.1 : Montage et impression des livrets apprenants et instructeurs (D)
Budget prévu : 3.000.000 F.CFA

Activités 2.2.4.2 : Ouverture et fonctionnement des centres (300 apprenants) (D)
Budget prévu : 9.000.000 F.CFA

- Sensibilisation
- Formation des Instructeurs
- Equipement des centres et matériel pédagogique
- Dépôt matériel
- Fonctionnement des centres d'alphabétisation 4 mois x 25 personnes

3. Description des activités / Résultat 2.3 : Le secteur privé intervenant dans le milieu rural est renforcé

Activité 2.3.1 : Formation aux entreprises privées : transformation / commercialisation

Budget prévu : 8.500.000 F.CFA sur PASR

Le Fonds d'Apui Régional a financé 8 microprojets de pêche dans la région de Diffa. La CRA a organisé en 2012 une première rencontre/Formation avec les groupements bénéficiaires. Il ressort de cette rencontre un problème majeur. L'amélioration de la qualité de conservation du poisson. Compte tenu de l'importance de la filière dans la région la CRA a prévu de travailler sur cette filière de concert avec le service de l'environnement.

Activités 2.3.1.1 : Formation des groupements de pêche (homme et femmes) sur les fumoirs améliorés/suite aval filières des MP

Budget prévu : 3.500.000 F.CFA

En décembre 2012, la CRA a organisé une rencontre de formation / information de pêcheurs de la Komadougou et du Lac Tchad membre d'OP qui ont bénéficié d'un microprojet d'équipement en matériel de pêche. Cette rencontre a été animée par le service de la pêche de la Direction régionale de l'environnement.

A la suite de cette rencontre, les pêcheurs ont demandé de pouvoir bénéficier de formations sur deux thèmes : les possibilités du warrantage pour la vente du poisson fumé et l'introduction d'un four de fumage amélioré (économie en consommation de bois).

La CRA a prévu de travailler sur ces deux thèmes. La forme et le contenu des activités sont à définir.

Activités 2.3.1.3 : Formations des groupements féminins en micro-entreprises

Budget prévu : 1.500.000 F.CFA

La CRA va travailler avec plusieurs groupements féminins de production de paprika pour établir les coûts de production.

Un appui sera recherché auprès de l'Université de Niamey sur l'analyse du « process » de fabrication afin de voir les améliorations possibles et notamment les éventuels gains de productivité et baisses des coûts de production.

Une première formation d'un GF de Diffa bénéficiaire d'un MP sur l'organisation de la production et de la commercialisation a été réalisée par l'ONG Afrique verte, ONG spécialisée dans l'appui aux GF sur ces thématiques. Cette formation sera complétée sur les aspects marketing et gestion auprès de ce groupement et étendue aux autres GF qui ont bénéficié de MP pour la transformation du poivron. Les contenus des formations seront définis après les résultats du voyage d'étude au

Nigeria et les résultats des analyses du paprika, donc en fonction des marchés qui seront visés et des stratégies qui seront élaborées.

Le PASR a prévu que le FAR financerait au minimum 30% de MP pour les femmes ou les GF. La revue annuelle a eu à constater que certains investissements des GF semblent trop importants au regard des bénéfices tirés (moulins à grain ou à arachide) et entrent en concurrence directe avec des initiatives privées existantes. Il est demandé de rechercher des activités / MP avec un potentiel de duplication, car les revenus engendrés peuvent déclencher des investissements privés, et un rapport « investissement / bénéfice » raisonnable.

Actuellement, les MP présentés par les femmes sont soit des équipements d'irrigation, soit des équipements de type moulin collectif. Les premiers sont plus destinés à « la famille » et les seconds rentrent dans les réserves faites par la revue annuelle. Il faut ajouter que la demande principale serait des opérations d'embouche mais qui ne sont pas possibles avec le code de financement du FAR/PASR.

Il s'avère donc nécessaire de travailler sur d'autres possibilités d'activités et de revenus pour les femmes. En 2011, la CRA s'est engagée sur des formations par rapport à la transformation du manioc et du niébé. En 2013, un travail de réflexion / innovation est prévu sur les activités de transformation du lait en fromage.